

■ **Fondation des Amis du Levant**, à Lausanne, rechercher et collecter des fonds afin d'affecter ces sommes aux tâches des centres de traitement, d'accueil et de consultation de la Fondation du Levant (FOSC du 12.02.2003, p. 14). Statuts modifiés le 12 février 2004 (décision du Département des finances du canton de Vaud). Conseil: 6 à 9 membres. Rodieux Jean-Pascal n'est plus membre du conseil; sa signature est radiée. Nouveau membre du conseil avec signature collective à deux: Galizia Alfredo, de et à Lausanne.

Journal no 1933 du 25.02.2004
(02149274 / CH-550.0.175.110-2)